



GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

ACTUALITÉ

Fin du programme TZDZG : retour sur les actions

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Le SMICTOM s'est lancé depuis 2016 dans un plan d'actions ambitieux, afin de réduire les tonnages d'ordures ménagères et d'augmenter le recyclage et réemploi. Ce programme, porté par le syndicat et les acteurs du territoire, touche à sa fin. Retour sur les principales actions menées.

RÉDUCTION ET TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

Les biodéchets représentent 34% du poids de notre poubelle d'ordures ménagères. Les valoriser, c'est éviter 58kg par an et par habitant de déchets collectés, transportés et incinérés. C'est pourquoi le SMICTOM encourage depuis plusieurs années la pratique du compostage pour tous. Que ce soit par la distribution de composteurs individuels (environ 4500 composteurs distribués depuis 2016) ou l'installation de composteurs partagés pour les habitats collectifs (5 sites). En parallèle, un accompagnement de 12 établissements scolaires et de santé a vu le jour pour favoriser le tri à la source des déchets de cuisine. Les déchets de jardin (ou déchets verts) étant également valorisables, le broyage est proposé comme solution vertueuse pour jardiner au naturel et réduire ses déchets.

FAVORISER LE RÉEMPLOI ET L'ÉVITEMENT DU DÉCHET

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » ! Partant de ce constat, le SMICTOM a développé 2 actions majeures : le réemploi des objets grâce aux caissons 2^{ème} vie en déchèterie et aux repair cafés et optimiser le tri des papiers/cartons en créant un service de collecte auprès des professionnels, administrations et structures scolaires.



DÉCRYPTAGE

Donnons une 2^{ème} chance aux objets qui nous encombrant.

LES BEAUX JOURS SONT LÀ, À TEMPS POUR LE MÉNAGE DE PRINTEMPS. TOUTS CES OBJETS DONT NOUS N'AVONS PLUS L'UTILITÉ MAIS QUI SONT ENCORE EN BON ÉTAT, POURQUOI LES JETER ? LA SOLUTION : LES CAISSONS 2^{ÈME} VIE !

Déposés dans l'un des 10 caissons «2^{ème} vie» installés sur les déchèteries, les objets réutilisables sont collectés et valorisés par la communauté Emmaüs Rennes-Hédé et l'association Partage Entraide Vitréais. Ils seront réparés ou relookés par des personnes en insertion pour être vendus à bas prix.

Ce que je peux déposer en «2^{ème} vie» :

- Le mobilier et la literie (complète et en bon état)
- Le matériel de jardinage et de bricolage
- Les ustensiles de cuisine et la vaisselle
- Les livres, jouet, CD, etc...

Ce que je dépose dans les autres filières:

- La literie, canapés, fauteuils, déchirés ou tachés
- Pneus, carburant
- Lavabos, douche
- Électroménagers

Alors au lieu de jeter, pensez à donner ! Le gardien pourra vous conseiller.

publication

La collecte pendant les jours fériés :

Les mois d'avril et de mai comptent plusieurs jours fériés :

- Lundi 22 avril
- Mercredis 1^{er} et 8 mai
- Jeudi 30 mai

Pendant les fériés, aucune collecte des déchets n'est assurée et les déchèteries resteront fermées. Toutes les collectes seront décalées d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi

L'agenda

Les dates à retenir :

Fin mai : « L'Écho du tri & Vous » arrive dans vos boîtes aux lettres.

Du 29 mai au 4 juin : Semaine Européenne du Développement Durable

Le 12 octobre : Portes ouvertes du Syndicat

Les 15 et 16 juin : Opération bienvenue dans mon jardin en Bretagne

en ligne

Vous emménagez ? Ayez le réflexe « déchets » !

Vous êtes nouvel arrivant ? Pensez à ouvrir votre compte déchet en déclarant votre déménagement. Pour ce faire, rien de plus simple ! Il suffit de remplir le formulaire de nouvelle adresse sur

: www.smictom-sudest35.fr/formulaires/



L'éco-geste

J'essaie de réparer avant de jeter



plus d'**1** appareil sur **2**

est directement jeté alors qu'il pourrait peut-être être réparé ou récupéré pour les pièces !